



Tournan-en-Brie, le 6 avril 2022

A l'attention des Présidents d'EPCI et Maires des  
Communes du SIETOM

**Affaire suivie par** Emilie Tilly  
Directrice Générale du SIETOM  
Tél: 01 64 25 00 96 - 07 76 60 79 71  
[e.tilly@sietom77.com](mailto:e.tilly@sietom77.com)

**Objet : Communication retrait des déchets verts de la collecte des ordures ménagères**

Mesdames et Messieurs les Présidents et Maires,

Sur le mandat 2020 – 2026, le SIETOM souhaite répondre aux différents enjeux liés aux déchets en ayant un objectif principal au cœur de chaque orientation, celui de la réduction des déchets.

Cet objectif central répond aux 3 grands enjeux que sont la réponse aux exigences réglementaires, la protection de l'environnement et la maîtrise des coûts.

Pour éclairer des choix cohérents et efficaces, des caractérisations d'ordures ménagères ont été réalisées en 2021 mettant en évidence les leviers permettant d'atteindre les objectifs de réduction.

Cette analyse factuelle du contenu de nos poubelles a permis de montrer que ces dernières sont, entre autres, composées de plus de 20 % de déchets verts représentant plus de 9 000 tonnes par an.

Ce cas particulier de collecte en mélange était depuis de longues années légitimé et encouragé par notre process de traitement des ordures ménagères. En effet, jusqu'à l'incendie de l'UVOM, ces tonnages de matières organiques permettaient d'enrichir le mode de traitement par compostage des ordures ménagères. Cette installation n'étant plus en service, les déchets sont depuis conduits en incinération et en enfouissement. Ces modes de traitement génèrent des coûts conséquents impactés par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes volontairement dissuasive mais représentent également dans le cas des déchets végétaux un non-sens sur le plan écologique, ces déchets organiques n'étant pas de vrais déchets.

Sollicités sur ce levier important, les élus du comité syndical ont validé le 14 mars dernier le retrait des déchets verts de la collecte des ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain.

Au regard de toutes ces années de pratique, il est primordial que cette décision s'accompagne d'une communication efficace afin de faciliter la bonne compréhension des enjeux par les habitants et les guider vers d'autres solutions que certains ont d'ailleurs déjà naturellement adoptées.

Pour ce faire, et avec une volonté forte d'accompagnement des adhérents, la communication a été déclinée sur les modes préparatoire et opérationnel pour être partagée et travaillée avec les membres de la Commission Information et les vice-Présidents en fin de semaine dernière.

Vous trouverez ci-dessous le déploiement calendaire de la communication tel qu'il a été prévu.

## AVRIL

- Boîtage d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres (**distribution du 11 au 22 avril**)
- Installation d'affiche dans les déchetteries
- Envoi d'une newsletter aux abonnés
- Post Facebook
- Insertion flyer sur le site internet [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)

## MAI

- Boîtage du SIETOM Infos dont le dossier central sera consacré à ce changement (**distribution du 9 au 20 mai**)
- Journée portes ouvertes **le 21 mai** avec session compostage, sensibilisation aux alternatives naturelles et démonstration de mulching
- Envois d'une newsletter et publication Facebook les **25 et 30 mai**
- Insertion sur le site internet du nouveau règlement de collecte à compter du 1<sup>er</sup> juin

Il est indispensable que nous soyons présents à vos côtés à l'occasion de ce changement sur lequel vous ne manquerez pas, vous et vos équipes élues ou agents de la collectivité, de rencontrer des interrogations d'habitants. Nous vous accompagnerons donc parallèlement sur ce volet communication en vous proposant :

- Nos supports dématérialisés (transmission par mail aux services et élus en charge de la communication)
- Des exemplaires papier pour vos présentoirs et panneaux d'affichage (livraisons à partir du 11 avril)
- L'organisation de rendez-vous sur demande avec nos communicants de terrain qui se rendront disponibles pour répondre aux questions de vos services Accueil, Communication et Services Techniques
- L'organisation de réunions publiques pour répondre à la population à partir du 25 avril, période de distribution achevée.

La phase de mise en place en juin et le suivi de ces changements nécessiteront une souplesse opérationnelle et une communication de terrain adaptée ainsi qu'une gestion calibrée de la fréquentation de nos déchetteries. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'un même travail préparatoire afin que nos équipes soient prêtes en temps utile.

Mme Tilly, Directrice Générale des Services et moi-même restons à votre entière disposition pour échanger sur cet accompagnement.

Comptant sur votre collaboration,

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents et Maires, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Le Président  
Dominique RODRIGUEZ